



Responsabilité sociale des entreprises (RSE) par les PME européennes et les start-ups

Résumé analytique



Responsabilité sociale des entreprises (RSE) par les PME européennes et les start-ups

Résumé analytique

***Europe Direct is a service to help you find answers
to your questions about the European Union.***

Freephone number (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) The information given is free, as are most calls (though some operators, phone boxes or hotels may charge you).

EUROPEAN COMMISSION

European Innovation Council and SMEs Executive Agency (EISMEA)
Unit I.02, Sector I.02.3] – SMP / COSME Pillar

E-mail: EISMEA-COSME-ENQUIRIES@ec.europa.eu

*European Commission
B-1049 Brussels*

LEGAL NOTICE

Les informations et les points de vue exposés dans ce rapport sont ceux de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle d'EISMEA ou de la Commission européenne. Ni EISMEA, ni la Commission européenne ne peuvent garantir l'exactitude des données incluses dans cette étude. Ni EISMEA, ni la Commission européenne, ni aucune personne agissant en leur nom ne peuvent être tenus pour responsables de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans cette étude.

De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet (<http://www.europa.eu>).

PDF ISBN 978-92-9460-983-0 doi: 10.2826/550234 EA-05-21-348-FR-N

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2021

© Union européenne, 2021

Résumé analytique

Introduction à l'étude et au cadre méthodologique

L'objectif général de l'étude intitulée «Responsabilité sociale des entreprises (RSE) par les petites et moyennes entreprises (PME) européennes et les start-up» était de rendre compte des niveaux actuels d'adoption des codes de conduite en matière de RSE et des plans d'action internes en faveur de la RSE et de la durabilité au sein des PME et des start-up européennes, en accordant une attention particulière aux variations entre les États membres, les régions d'Europe et certains secteurs de l'économie. L'étude porte sur les petites et moyennes entreprises telles que définies par la Commission européenne. Géographiquement, elle couvre 15 États membres de l'UE et trois pays candidats (potentiels) participant au programme COSME (Turquie, Serbie et Macédoine du Nord), tandis que la couverture sectorielle couvre huit domaines d'activité économique, à savoir l'agroalimentaire, la banque, la finance et l'assurance, le textile et l'habillement, les transports, le commerce de détail, les produits pharmaceutiques, les mines et les carrières, ainsi que les industries du tourisme et de l'hôtellerie.

Tout au long de l'étude, nous faisons référence à l'adoption de la RSE et aux activités de RSE simultanément en tant qu'activités de RSE/durabilité pour souligner que l'étude visait à saisir la variété des activités entreprises par les PME qui ont un impact positif sur la société et/ou l'environnement. Les activités de RSE/durabilité devraient idéalement s'étendre au-delà des exigences légales — le respect des principes et normes non contraignants est perçu comme la principale caractéristique de la RSE. Dans cette étude, nous avons distingué sept domaines d'action, largement adaptée d'ISO 26000 Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale (ECOLOGIA, 2011). Les sept domaines sont les suivants: le travail décent, les questions de consommation, l'environnement, la participation et le développement de la communauté, les droits de l'homme, les relations commerciales responsables (chaînes d'approvisionnement) et la gouvernance organisationnelle. La divulgation d'informations sur les entreprises concernant les activités commerciales est considérée comme un domaine d'activité distinct sur le plan conceptuel des domaines d'activité décrits ci-dessus.

L'analyse fournie dans le présent rapport s'appuie sur une étude documentaire approfondie, deux enquêtes (enquête auprès des PME et enquête auprès des organisations de soutien aux PME) et un programme d'entretiens avec des représentants d'entreprises et des responsables politiques aux niveaux européen et national. Il faut souligner qu'en raison d'un biais positif dans l'enquête auprès des PME (les PME qui ont choisi de participer sont plus susceptibles d'être intéressées par la RSE/durabilité et de mener des activités), les résultats de l'étude fournissent une image un peu optimiste. Cela étant dit, les résultats sont utiles pour comparer l'adoption de la RSE/durabilité par rapport à diverses caractéristiques des PME, telles que la taille, l'âge, le secteur, les activités à l'étranger, etc.

Adoption de la RSE/durabilité dans les PME européennes: état d'avancement

Les résultats de l'étude ont montré que la plupart des PME (environ 97 %) réalisent des activités qui peuvent être qualifiées de RSE. Toutefois, les PME ont tendance à sous-

estimer ou à surestimer le niveau de leurs engagements, et il reste difficile d'évaluer ou de comparer avec précision les données fondées sur l'auto-déclaration. En fin de compte, cela indique un manque de compréhension entre les PME elles-mêmes sur ce qui constitue la RSE/la durabilité, et sur la manière dont elle devrait être articulée.

Lorsqu'il s'agit d'actions spécifiques en matière de RSE, les PME accordent la plus grande attention aux conditions de travail (80,2 %) et aux questions relatives aux consommateurs (71,7 %), car elles profitent directement à leur entreprise. Les pratiques en matière de conditions de travail contribuent à assurer la motivation et le maintien en poste des salariés, un domaine de préoccupation clé pour la plupart des PME, tandis que la satisfaction des consommateurs contribue au maintien d'une clientèle stable. L'engagement en faveur de pratiques respectueuses de l'environnement semble élevé (70,7 %), mais, en fait, le niveau d'engagement s'étend rarement à des actions plus substantielles. La plupart des entreprises exercent des activités ordinaires telles que le recyclage ou la réduction des déchets plastiques en optant pour les emballages en papier. Les entreprises qui participent à des opérations de fabrication ou d'approvisionnement ont tendance à s'impliquer davantage dans des activités qui nuisent moins à l'environnement.

Les activités liées aux droits de l'homme (55,5 %) et à l'engagement sociétal (54,8 %) sont parmi les moins réalisées par les PME car elles ne sont pas perçues comme directement pertinentes pour les activités de l'entreprise, tout en exigeant des capacités supplémentaires et parfois des investissements. Les entreprises du secteur des services ont tendance à s'intéresser davantage à ces activités et, en particulier, à assurer la diversité de la main-d'œuvre et/ou à offrir des possibilités de formation. Le domaine de gouvernance de l'organisation est également perçu comme largement non pertinent par de nombreuses PME (64,1 % ont déclaré mener des activités). Elle est, tout comme la notion de RSE elle-même, généralement associée aux grandes entreprises. C'est particulièrement le cas pour les petites entreprises familiales pour lesquelles les structures formelles sont considérées comme inutiles.

Enfin, les relations commerciales responsables, et en particulier la diligence dans la chaîne d'approvisionnement, ont pris de l'ampleur au cours des dernières années et deviendront de plus en plus importantes à l'avenir. Toutefois, les PME éprouvent des difficultés à s'assurer d'une bonne conduite et, en fait, elles sont généralement les destinataires de politiques des fournisseurs — les grands acheteurs peuvent faire pression sur les petites entreprises pour qu'elles se conforment à des réglementations ou à des exigences spécifiques. Cela peut avoir une incidence positive sur l'adoption de la RSE, mais cela peut également être perçu comme une coercition. Dans l'ensemble, 66,4 % des PME ont déclaré mener des activités pour assurer des relations commerciales responsables, et les entreprises avec une perspective stratégique sur la RSE et la durabilité sont plus susceptibles de le faire.

Le niveau d'engagement dans tous les domaines de la RSE susmentionnés est très diversifié, certaines PME allant juste au-delà des exigences légales minimales et d'autres menant des activités étendues ayant un impact clair. Toutefois, la majorité d'entre elles ont tendance à mener des activités qui exigent peu ou pas d'efforts supplémentaires en dehors des obligations juridiques ordinaires, et les pratiques purement volontaires en matière de RSE et de durabilité demeurent plus limitées.

Approches communes des PME en matière d'action RSE/durabilité

L'étude a examiné quatre approches différentes de la RSE et de la durabilité parmi les entreprises. Les résultats sont les suivants, pour chaque groupe:

- **Entreprises ayant un modèle économique durable (la durabilité au cœur).** Ces entreprises sont jeunes, petites (même indépendantes) et exercent des activités en dehors de l'UE. Les données ont montré que les entreprises jeunes et dynamiques (comme les start-up) sont presque deux fois plus susceptibles de gérer une entreprise pleinement durable. La plupart d'entre elles profitent à l'environnement et opèrent dans des secteurs mieux placés pour avoir un modèle économique durable (par exemple, le commerce de détail, le tourisme ou l'agroalimentaire). Elles nécessitent des possibilités de réseautage et de partenariat pour accéder à de nouveaux marchés et doivent être davantage exposées.
- **Entreprises ayant une stratégie de RSE/durabilité (la durabilité en tant que priorité).** Plus d'un quart des participants à l'étude (27,5 %) ont déclaré avoir mis en place une stratégie. Toutefois, une PME européenne «typique» n'est pas susceptible d'avoir une stratégie commerciale car les stratégies de durabilité sont les plus répandues parmi les PME plus grandes et mieux établies (plus de 50 salariés, âgés de plus de 21 ans). Ces entreprises ont également tendance à opérer dans des secteurs manufacturiers du nord ou de l'ouest de l'UE. Elles apprécient les partenariats et l'information en tant que moyens d'expansion/de profit de leurs activités.
- **Les entreprises qui ne disposent pas d'une stratégie de RSE/ durabilité, mais pourraient en planifier une (la durabilité en tant que préoccupation notée).** Petite (10 à 49 salariés), âge moyen (6-20 ans), intéressée par l'accès aux marchés étrangers. Elles manquent surtout de ressources humaines et de connaissances pour transformer les pratiques commerciales.
- **Les entreprises qui ne disposent d'une stratégie de RSE/durabilité et n'en prévoient pas (durabilité indifférenciée par rapport aux activités habituelles).** Micro-entreprises ou travailleurs indépendants (particulièrement dans le commerce de détail), courant dans les industries à forte intensité de main-d'œuvre telles que l'agroalimentaire ou les transports, où la concurrence est fondée sur les prix. Également très répandu en Europe centrale et orientale, ainsi que parmi les entreprises qui n'opèrent que sur le marché intérieur. Souvent, ces entreprises ne voient pas la rentabilité de la RSE, ont besoin d'un soutien adapté et la réglementation reste une forte incitation.

L'approche des PME à l'égard de la RSE/durabilité détermine également dans quelle mesure l'entreprise est susceptible de partager publiquement des informations sur ses activités. Les PME qui n'ont pas de perspectives stratégiques en matière de RSE et de durabilité ont tendance à ne pas partager d'information sur leurs activités car les coûts des rapports l'emportent sur les avantages. Dans l'ensemble, une plus grande proportion de PME qui ont participé à l'enquête ne suit aucune pratique en matière de partage de l'information (seulement 37,6 % ont déclaré le faire). Les PME qui ont tendance à divulguer publiquement des informations le font généralement de manière ad hoc en publiant leurs activités sur les réseaux sociaux. Les PME qui ont un modèle d'entreprise durable ou une stratégie RSE/durabilité ont tendance à publier ces informations plus souvent car elles sont liées à l'avantage concurrentiel de l'entreprise.

Facteurs et obstacles à l'adoption de la RSE/durabilité dans les PME

Les principales raisons pour lesquelles les PME adoptent des activités de RSE/ durabilité et leurs implications sont les suivantes:

- **Motivation éthique** (68,5 %). Pour une grande partie des PME, la motivation éthique visant à réduire les effets négatifs sur la société et/ou l'environnement était la principale raison de s'engager dans des activités de RSE/durabilité. Cela signifie que les propriétaires de PME et les cadres supérieurs doivent connaître et comprendre les avantages et la valeur ajoutée des pratiques de RSE/durabilité.
- **Les attentes fixées par les acheteurs** (55,3 %) et **la demande des clients** (53,2 %). Quelle que soit la relation privilégiée par une PME, celles-ci dépendent principalement du secteur dans lequel elle opère et de la position précise (plus en amont ou en aval) qu'elle occupe dans la chaîne d'approvisionnement. Si les clients accordent la priorité à la RSE/ durabilité, les attentes se répercuteront sur les activités des PME. Cette pression peut être un puissant facteur, s'il existe, et aussi une raison de ne pas prendre en charge la RSE/durabilité si les clients ne s'en soucient pas.
- **Accroître la motivation et le maintien** en poste des salariés (50 %). Les PME apprécient leurs employés comme un atout essentiel, l'analyse de rentabilisation de l'amélioration des conditions de travail est très claire.
- **Satisfaire aux exigences fixées par la loi** (49,5 %). Cela reste un facteur important qui contribue à relever, par exemple, les normes du travail ou de l'environnement dans de nombreux pays, mais, en même temps, limite la marge de manœuvre pour mener des activités sur une base véritablement volontaire.

L'analyse de rentabilisation des autres activités ne semble pas aussi claire. Bien que l'augmentation des économies de coûts et de l'efficacité ou la performance en matière d'innovation aient été importantes pour certains, elles ont été beaucoup plus faibles que ce qui aurait pu être espéré. Les PME peinent à percevoir les avantages positifs des pratiques de la RSE en termes de coûts, d'efficacité, voire de revenus et de parts de marché. En fait, alors que les PME ont affirmé qu'aucun avantage économique perçu n'était l'un des obstacles les moins importants aux activités (31,5 % ont déclaré qu'il s'agissait d'un obstacle important ou très important), les résultats globaux de cette étude montrent que l' **absence d'une analyse de rentabilité claire et viable de la RSE/durabilité** constitue un obstacle majeur à l'adoption de la RSE/durabilité parmi les PME. La RSE/ durabilité n'est pas une priorité pour de nombreuses parties prenantes auxquelles les PME sont associées, d'où l'action limitée. Les autres obstacles et leurs implications sont les suivants:

- **Manque de ressources financières et humaines.** L'aspect financier découle de budgets limités avec lesquels les PME exercent leurs activités, et tout investissement à moyen et long terme est considéré comme un risque. Le manque de ressources humaines est en réalité un manque de temps tant de la part du propriétaire-gestionnaire que des employés. Il convient d'en tenir compte lors de la conception de mesures de soutien en proposant des solutions simples et directes que les PME trouveraient très accessibles.
- **Méconnaissance des programmes de soutien disponibles.** Dans certains cas, il y a un manque réel de soutien. Par exemple, dans certains pays, très peu d'attention est accordée aux PME et à leurs besoins, et la plupart des outils ou programmes de soutien ne concernent que les grandes entreprises

multinationales. Dans d'autres cas, c'est simplement le manque de connaissances sur ce qui pourrait être utile. Compte tenu de leur manque constant de ressources, les PME éprouvent des difficultés à procéder à une évaluation détaillée du type de soutien disponible et du type de soutien dont elles ont besoin.

- **Manque de connaissances pratiques.** De nombreuses PME connaissent bien les concepts de RSE/durabilité. Toutefois, elles manquent de connaissances purement opérationnelles pour pouvoir intégrer les principes de la RSE/de durabilité dans ses activités quotidiennes sans faire de compromis substantiels ni prendre de sérieux risques.

Enfin, la pandémie de COVID-19 a causé d'importantes perturbations. De nombreuses entreprises, en particulier les PME, chercheront tout simplement à rester viables et éviter la faillite. Environ 70 % des PME ont déclaré que leurs revenus avaient diminué à la suite de la pandémie, tandis que 28 % craignaient d'annuler des projets de croissance (de Vet et coll., 2021). Les PME qui ont approché la RSE/durabilité comme avantage concurrentiel avant la COVID-19 ont probablement déjà bénéficié de leur approche. Toutefois, compte tenu des incidences de la pandémie de COVID-19, il est peu probable que de nombreuses PME considèrent, du moins à court terme, l'action en matière de RSE/durabilité comme une priorité.

Le soutien politique doit encourager l'adoption de la RSE/ durabilité dans les PME

Les besoins de soutien des PME reflètent la diversité des PME elles-mêmes et peuvent aller de simples lignes directrices ou normes à des possibilités sophistiquées de partenariat et de mise en réseau. Divers facteurs contextuels, tels que le secteur ou le pays dans lequel une PME exerce ses activités, jouent un rôle important dans la définition des besoins de soutien. Dans l'ensemble, les financements supplémentaires seraient le type de soutien le plus recherché. Les exemples de bonnes pratiques d'autres entreprises ou organisations seraient le deuxième soutien le plus important pour les PME, tandis que l'information et les connaissances ou les conseils initiaux gratuits sur la manière d'intégrer la durabilité dans les activités des entreprises seraient respectivement le troisième et quatrième soutien. Pour les PME qui accordent la priorité à la RSE/ durabilité, les possibilités de mise en réseau et les partenariats sont importants : ils peuvent fournir un meilleur accès à diverses ressources et informations, permettre aux entrepreneurs de nouer des partenariats avec des pairs partageant les mêmes idées, fournir des orientations en matière d'établissement de rapports, contribuer à accroître l'effet de levier pour assurer une plus grande conformité aux différentes normes de la part d'entreprises ou de fournisseurs de plus grande taille, etc. Les réseaux peuvent également apporter un soutien important aux PME qui proviennent de pays tiers ou opèrent dans ces pays. Les PME qui ne disposent pas d'une stratégie ou d'un modèle d'entreprise en matière de RSE/ durabilité bénéficieraient plus probablement de mesures adaptées aux besoins spécifiques de l'entreprise, fondées sur des caractéristiques telles que la taille de l'entreprise ou un secteur économique particulier, et des ressources humaines supplémentaires sont pertinentes pour les PME qui envisagent d'introduire une stratégie RSE/durabilité.

Politiques et initiatives au niveau de l'UE

L'UE a pris des engagements stratégiques étendus en ce qui concerne différents domaines d'action, ainsi que des secteurs spécifiques de l'industrie. Cela donne le ton à la politique future dans de nombreux États membres de l'UE, et en particulier dans les pays d'Europe centrale et orientale (par exemple, le pacte vert est un engagement majeur en matière de définition du ton). Toutefois, les PME ne sont pas toujours suffisamment incluses et/ou informées des attentes, et, surtout lorsqu'il s'agit d'une conduite responsable, la quantité d'informations divergentes peut être difficile à manier. Par ailleurs, cet engagement n'est pas nécessairement compensé de manière appropriée au niveau national ni accompagné de mesures de soutien appropriées. À l'avenir, d'autres directives et réglementations au niveau de l'UE directement liées aux efforts déployés par les entreprises en matière de RSE et de durabilité devraient être introduites. La législation relative au devoir de diligence obligatoire ou la directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, bien qu'elle ne soit pas directement pertinente pour les PME, devrait avoir un impact par l'intermédiaire des grands acheteurs. Par conséquent, les PME auront besoin d'un soutien supplémentaire si on leur demande de rendre compte de leurs incidences sur la RSE et la durabilité. Enfin, si l'UE, en collaboration avec d'autres organismes internationaux, fournit déjà de nombreux outils et lignes directrices concernant des domaines ou des secteurs spécifiques de RSE, les PME ne trouvent pas nécessairement ce soutien accessible, en sont conscientes ou sont suffisamment adaptées à leurs besoins.

Politiques nationales et rôle des contextes nationaux pour l'adoption de la RSE dans les PME

L'adoption de la RSE parmi les PME ainsi que la prévalence et la complexité des mesures stratégiques dépendent de multiples facteurs, tels que la structure des économies nationales, le niveau de développement économique, les traditions de dialogue social et le niveau d'engagement des parties prenantes, ainsi que les cadres politiques et réglementaires existants. Par conséquent, selon le contexte national, certains domaines d'action en matière de RSE ou thèmes d'activité spécifiques ont tendance à se voir accorder une plus grande priorité ou sont plus susceptibles d'être signalés. Cela rend difficile la comparaison entre les pays car il n'y a pas de compréhension claire et uniforme des activités à déclarer comme conduite responsable/durable. De même, les disparités régionales sont importantes en termes d'appui politique. Cela est particulièrement évident dans les approches gouvernementales et les types d'intervenants qui peuvent être désignés comme étant les moteurs d'une plus grande adoption de la RSE et de la durabilité.

- **En Europe du Nord, la RSE peut être placée sous l'étiquette large de croissance durable.** Il apparaît que de nombreuses PME ont combiné avec succès la compétitivité économique avec des considérations de durabilité, un environnement réglementaire strict et des contributions fiscales considérables. Les pays nordiques sont également connus pour un dialogue fort entre les parties prenantes et une culture de confiance entre les institutions, les entreprises et la société. Cela se reflète également dans le nombre élevé d'initiatives mises en œuvre en coopération avec les groupes de parties prenantes.
- **Les pays d'Europe occidentale tels que l'Allemagne, l'Autriche et la France se caractérisent souvent par une forte présence du gouvernement,** des systèmes de sécurité sociale étendus et des formes institutionnalisées de participation des parties prenantes. Les activités

commerciales dans différents domaines de la RSE prennent souvent des formes implicites et ne sont pas qualifiées de RSE : en fait, elles sont souvent une obligation légale ou sont généralement attendues par les parties prenantes. Dans le même temps, de nombreuses initiatives volontaires sont lancées par divers groupes de partenariat, soit sur une base sectorielle, soit sur une autre base.

- **L'adoption de la RSE/durabilité dans les PME espagnoles, italiennes et grecques semble inégale.** Le respect de la législation existante est souvent considéré comme un mérite particulier, étant donné que le niveau de corruption et d'informalité reste relativement élevé dans des pays comme l'Italie ou la Grèce. En ce qui concerne les mesures de soutien à la RSE et à la durabilité, les institutions semblent être plus actives en Italie et en Espagne qu'en Grèce. Dans l'ensemble, les mesures de soutien politiques «douces» dominent dans le sud de l'Europe. La facilitation du dialogue, le soutien aux petites initiatives locales et aux organisations de la société civile sont très répandus.
- **Les administrations publiques des pays d'Europe centrale et orientale sont très conscientes de l'évolution de la situation dans les autres pays de l'UE, mais elles n'intériorisent pas totalement ces changements.** La mise en œuvre des engagements déclarés semble ne concerner que les rares organisations qui en sont directement responsables. La plupart des actions politiques liées à la RSE semblent être concentrées au sein de plusieurs organisations de la société civile et/ou réseaux d'entreprises, dominés par des entreprises multinationales et de grandes entreprises.
- Les pays des Balkans occidentaux qui entrent dans le champ de la présente étude, à savoir la Serbie et la Macédoine du Nord, et séparément la Turquie, ont harmonisé leurs cadres juridiques avec l'UE et ont fixé des objectifs stratégiques en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable. Toutefois, **la mise en œuvre de ces objectifs et même l'application de la législation existante sont discutables.** La majorité des entreprises ont encore une compréhension étroite de la RSE; certaines PME ne respectent même pas la législation de base (des problèmes comme la corruption, l'emploi informel et même le travail des enfants dans le cas de la Turquie sont encore répandus).

Recommandations visant à encourager davantage la RSE/la durabilité dans les PME

Les recommandations proposées découlent des résultats de cette étude et s'adressent à trois groupes cibles, à savoir la Commission européenne (décideurs politiques au niveau de l'UE), les autorités nationales et les organisations de soutien aux entreprises/associations sectorielles.

Recommandations à l'intention de la Commission européenne (décideurs politiques au niveau de l'UE)

1. **Communiquer les attentes.** À l'heure actuelle, une **compréhension claire et opérationnelle sur ce qui constitue la RSE/durabilité** et la manière dont elle devrait être perçue dans l'entreprise, et en particulier dans le contexte des PME, fait défaut. Par conséquent, l'UE pourrait proposer un cadre clair avec des concepts définis qui pourraient servir à façonner le débat et à communiquer les attentes des PME dans différents contextes.

2. **Faciliter la surveillance et l'établissement de rapports.** Les PME subissent de plus en plus de pressions de la part des grands acheteurs, consommateurs ou investisseurs pour mettre en valeur leurs efforts en matière de RSE et de durabilité. Toutefois, la plupart des PME ne suivent aucune pratique en matière de divulgation des informations parce qu'elles manquent de connaissances et n'ont pas la capacité de le faire. Cela est également pertinent en ce qui concerne le suivi de la chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, à la lumière de la proposition la directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, des normes et des outils de déclaration volontaires, adaptés aux besoins des PME, sont nécessaires. Les normes pourraient également fonctionner comme un outil d'auto-évaluation ou de suivi qui soit à la fois simple mais aussi suffisamment informatif. De plus, un cadre volontaire de diligence raisonnable sur la chaîne d'approvisionnement, relativement simple et facile à utiliser, pourrait être proposé pour les PME afin de les aider à entreprendre une diligence raisonnable à l'égard de la chaîne d'approvisionnement. Le cadre devrait aider les PME à déterminer, prévenir et gérer les risques dans leurs chaînes d'approvisionnement, ainsi que fournir des lignes directrices/un soutien sur la manière d'assurer la conformité.
3. **Soutenir les programmes au niveau de l'industrie.** L'impact le plus significatif en ce qui concerne l'adoption de la RSE/durabilité peut être atteint si l'action vise à résoudre les problèmes les plus pressants qui prévalent dans chaque secteur économique. L'UE peut soutenir l'élaboration de politiques sectorielles cohérentes et veiller à ce que les PME de chaque secteur soient suffisamment incluses.
4. **Renforcer les capacités pour garantir des conditions de concurrence plus équitables.** Compte tenu de la diversité des contextes culturels et de la diversité des pratiques et normes commerciales communément admises, l'UE peut diriger les efforts de renforcement des capacités en ce qui concerne l'adoption de la RSE et de la durabilité au sein des autorités nationales, des associations sectorielles et des organisations de soutien aux entreprises. Un vaste ensemble d'activités de partage des connaissances comprenant un soutien sur la façon d'intégrer la RSE et la durabilité dans les activités commerciales, ainsi que des outils en ligne pour le suivi et la gestion de la durabilité et l'établissement de rapports, devra être fourni aux PME.
5. **Améliorer l'échange d'informations, la mise en réseau et les possibilités de partenariat à l'égard des pays tiers.** Le devoir de diligence à l'égard de la chaîne d'approvisionnement peut être assuré par la recherche de partenaires fiables à long terme dans d'autres pays, ce qui contribue à accroître la résilience des entreprises aux chocs extérieurs. Toutefois, la plupart des PME éprouvent des difficultés à exercer des activités dans les pays en développement. En conséquence, les PME désireuses de commercer ou d'investir directement dans des pays tiers devraient recevoir des informations sur les spécificités régionales, les opportunités et les réseaux locaux.
6. **Assurer une réglementation plus étendue des importations de pays tiers.** À l'heure actuelle, les PME européennes ont du mal à concurrencer les entreprises qui opèrent en dehors de l'UE et adhèrent à des normes de travail et environnementales moins strictes. Une application et un contrôle de la conformité plus rigoureux sont nécessaires pour garantir une protection suffisante des entreprises sur le marché intérieur. La proposition d'un cadre législatif pour les importateurs de pays tiers peut être envisagée.

Recommandations aux autorités nationales

Certaines politiques nationales visant à encourager l'adoption de la RSE et de la durabilité sont plus ou moins présentes dans tous les États membres de l'UE, et certaines initiatives existent également dans les Balkans occidentaux et en Turquie. Toutefois, des disparités entre les régions européennes peuvent être élevées. En conséquence, toutes les recommandations ne seront pas aussi pertinentes pour les autorités nationales des différents pays.

1. **S'engager à accroître la responsabilité et la durabilité de toutes les entreprises.** Il existe de grandes différences dans la manière dont les attentes des entreprises pour devenir plus responsables/durables sont communiquées d'un État membre à l'autre. Une industrie durable et responsable doit être définie comme un objectif politique au niveau national. Les autorités nationales devraient s'engager au **niveau national en faveur** d'une entreprise responsable/durable et associer diverses parties prenantes (entreprises, ONG, organisations de la société civile) afin d'encourager la participation volontaire et la pression positive exercée par les pairs (notamment des partenariats multipartites).
2. **Favoriser l'analyse de rentabilisation de la RSE/durabilité.** Les autorités nationales peuvent jouer un rôle important dans la promotion de l'analyse de rentabilisation de la RSE/durabilité en mettant en place des instruments axés sur la demande et en veillant à ce que les entreprises irresponsables/non viables aient du mal à continuer «comme d'habitude». Cela comprend, sans s'y limiter, les éléments suivants:
 - a) Donner la priorité aux entreprises responsables/durables dans les marchés publics
 - b) Élaborer des mesures financières pour écarter les entreprises d'un comportement moins souhaitable de l'industrie ou de l'entreprise dans des domaines spécifiques. Au lieu de crédits d'impôt plus usuels, cela devrait prendre la forme d'une taxe pigouvienne, où les entreprises moins responsables assument plus de coûts (par exemple, le principe du pollueur-payeur).
 - c) Étant donné que la plupart des États membres proposent diverses mesures de soutien financier aux PME (subventions, aides, etc.), elles peuvent être combinées avec des critères de RSE/durabilité, comme les procédures de passation de marchés publics.
3. **Soutenir des mesures spécifiques à l'industrie ou à un pays.** Les initiatives, programmes et plans mis en place dans des industries et/ou des pays spécifiques ainsi que dans des régions se sont révélés relativement efficaces pour favoriser une conduite plus responsable et durable des entreprises. Les autorités nationales peuvent soutenir des programmes hautement ciblés qui contribuent à résoudre des problèmes spécifiques à un pays ou à une industrie au sein des entreprises.
4. **Soutenir les forums des parties prenantes, les réseaux locaux et/ou les partenariats public-privé.** Divers partenariats et réseaux peuvent constituer une forme très précieuse de soutien à l'adoption de la RSE/durabilité, en particulier compte tenu de l'environnement d'apprentissage mutuel par les pairs, d'échange de ressources et de pressions positives qu'ils permettent. Les réseaux, forums et autres canaux existants devraient être utilisés pour promouvoir l'adoption de la RSE/durabilité parmi les entreprises. Cela peut prendre la forme

de «groupes de connaissances/d'expérience» dans les secteurs où les grands acheteurs et les petits fournisseurs se réunissent pour discuter et s'entendre sur certains standards/normes de durabilité, exigences spécifiques ou similaires.

5. **Fournir suffisamment d'informations et d'outils adaptés aux besoins des PME.** Bien qu'il existe un grand nombre d'informations disponibles sur la RSE, la durabilité des entreprises, les entreprises et les droits de l'homme ou des sujets similaires, cette information ne répond pas, dans de nombreux cas, aux besoins spécifiques des PME. Les autorités nationales peuvent veiller à ce que les PME reçoivent suffisamment d'informations par l'intermédiaire des organisations nationales de soutien aux entreprises (un «guichet unique» pourrait être envisagé).
6. **Veiller au respect de la loi.** Des mesures législatives étendues et des mécanismes d'application rigoureux demeurent un moyen important d'établir un niveau de référence minimal pour la conduite des entreprises. Par conséquent, les autorités nationales devraient renforcer les capacités institutionnelles pour faire respecter la législation au sein des entreprises, tant au niveau de l'UE qu'au niveau national.

Recommandations aux organisations de soutien aux entreprises et aux associations sectorielles

Les recommandations suivantes sont adressées aux organismes de soutien aux entreprises:

1. **Fournir aux PME des informations pertinentes et suffisantes sur l'intégration de la RSE/durabilité dans les activités de l'entreprise.** Les PME ont besoin d'un soutien simple, hautement accessible et extrêmement ciblé en matière de RSE/durabilité. Les organismes de soutien aux entreprises sont idéalement placés pour déterminer le type de soutien dont elles ont besoin, et proposer des sources/suggestions appropriées, etc.
2. **Donner aux PME l'accès à des possibilités de réseautage et de partenariat, ce qui peut avoir une incidence positive sur l'adoption de la RSE/durabilité.** Les PME, et en particulier celles qui apprécient déjà quelque peu les arguments économiques en faveur de la RSE, bénéficieraient de diverses possibilités de partenariat.

Les recommandations suivantes sont adressées aux associations sectorielles:

1. **S'engager à accroître la responsabilité/la durabilité de toutes les entreprises du secteur ou parmi les membres de l'association.** Chaque secteur devrait convenir d'un engagement stratégique visant à améliorer les domaines sectoriels qui entravent une conduite plus responsable et durable des entreprises tout au long de la chaîne de valeur.
2. **Fournir aux PME des informations pertinentes et suffisantes sur la RSE/la durabilité, et en particulier un soutien sur mesure et des outils pratiques.** Les associations professionnelles sectorielles peuvent fournir aux PME les informations ou les outils sectoriels nécessaires pour s'attaquer aux problèmes. D'autres associations professionnelles peuvent fournir des informations moins adaptées, mais néanmoins relativement bien ciblées, sur certains domaines de la RSE ou sur des questions concrètes.

3. **Élaborer des systèmes ou des programmes spécifiques à l'industrie pour répondre aux besoins de l'industrie en ce qui concerne la diligence dans la chaîne d'approvisionnement ou autres thèmes pertinents.** Les associations sectorielles sont les mieux placées pour mener en place des plans ou des programmes spécifiques et pour traiter des problèmes dans l'ensemble du secteur. L'industrie du textile et de l'habillement est apparue comme un bon exemple, avec de nombreuses initiatives sectorielles disponibles pour soutenir les entreprises.

HOW TO OBTAIN EU PUBLICATIONS

Free publications:

- one copy:
via EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- more than one copy or posters/maps:
from the European Union's representations (http://ec.europa.eu/represent_en.htm);
from the delegations in non-EU countries
(http://eeas.europa.eu/delegations/index_en.htm);
by contacting the Europe Direct service
(http://europa.eu/europedirect/index_en.htm) or calling 00 800 6 7 8 9 10 11
(freephone number from anywhere in the EU) (*).

(*). The information given is free, as are most calls (though some operators, phone boxes or hotels may charge you).

Priced publications:

- via EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Priced subscriptions:

- via one of the sales agents of the Publications Office of the European Union
(http://publications.europa.eu/others/agents/index_en.htm).

